CHAMBRE DES MÉTIERS
LUXEMBOURG

FORMATION CONTINUE

4126F
COURS POUR CONTRÔLEURS DE POMPE À CHALEUR

Public cible
Patrons d'entreprise, cadres, planificateurs et techniciens

Objectifs
Conformément au règlement grand-ducal du 17 août 2026 relatif aux modalités d'exploitation des pompes à chaleur, les pompes à chaleur doivent faire l'objet de contrôles périodiques effectués par un collaborateur d'une entreprise d'installation titulaire d'une carte de contrôleur. Cette carte est délivrée aux personnes ayant suivi la présente formation et réussi l'examen final.

Contenu
- Principes de base des pompes à chaleur - Charge thermique et dimensionnement - Technique du froid et fluides frigorigènes - Hydraulique et régulation - Installation et mise en service - Maintenance et dépannage - Réglementations - Sécurité et aides financières

PRIX
Gratuit

LANGUES
FR

DURÉE
16 h

LIEU(X)
Chambre des Métiers

DATES

Déc.	16.12.26 – 17.12.26
Mars	01.03.27 – 02.03.27
Juin	17.06.27 – 18.06.27
Sept.	02.09.27 – 03.09.27
Déc.	15.12.27 – 16.12.27

INSCRIPTION EN LIGNE
Retrouvez toutes nos formations sur notre site web et inscrivez-vous en seulement quelques clics !
formations.cdm.lu/formation-continue/formations

CONTACT
2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg

T.: (+352) 42 67 67 - 530
F.: (+352) 43 40 67
E.: formation.continue@cdm.lu

Scannez le QR-Code pour vous inscrire !